

Nombre de membres
En exercice : 59
Présent-e-s : 54
Représenté-e-s : 4
Excusé-e-s : 1
Absent-e-s :

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REIMS

SEANCE DU 26 JANVIER 2009

L'an deux mille neuf, le lundi vingt-six janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par courrier ou courriel du mardi vingt janvier, assortis de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du CGCT, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Adeline HAZAN, Maire de la Ville de Reims.

Étaient présents :

Mme Adeline HAZAN
M. Eric QUENARD
M. Serge PUGEAULT
Mme Sarah OUAJA OK
Mme Christine MICHEL
M. Stéphane JOLY
Mme Pascale MARTIN
M. Jean-Claude LAVAL
M. Jacques MEYER
Mme Laurence DELVINCOURT
Mme Virginie COEZ
M. Ali AISSAOUI
Mme Marie-Noëlle GABET
M. Raymond JOANNESSE
Mme Christiane KUTTEN
M. Jacques COHEN
Mme Mireille WOJNAROWSKI
M. Karim MELLOUKI
Mme Nathalie MALMBERG
M. Michel GUILLAUDEAU
M. Vincent THIERRY
M. Dominique BUNEL
Mme Nadia ABID
Mme Jacqueline DAHLEM
Mme Corinne BERRIOT
M. Hervé TOULLEC
Mme Zara PINCE
Mme Jeannine DAVIS
M. Francis HENON
Mme Marie-France PIETTE
M. Thierry WIPPLER
Mme Marie-Thérèse MONNOT
M. Nicolas BARDIN
Mme Stéphanie CAILLIES
M. Salah BYAR
M. Cédric LATTUADA
Mme Marie-Françoise MILLET
M. Alain BISTEUR
Mme Saïda BERTHELOT
M. Serge ESCOUTE
Mme Sandrine LEBEL
M. Gilbert BARABAN
Mme Catherine VAUTRIN
M. Jean-Marie BEAUPUY
Mme Evelyne BRUSCHI
M. Jean-Marc ROZE
Mme Katia HOSTEQUIN
M. Pascal LABELLE
Mme Kim ANCEAUX-DUNTZE
M. Xavier ALBERTINI
M. Franck NOËL
Mme Jocelyne LHOTEL
M. Benjamin DEVELEY
Mme Elizabeth VASSEUR

Étaient représentés :

Mme Joëlle MACQUART a donné pouvoir à M. Vincent THIERRY
M. Hassan ERRETTAT a donné pouvoir à M. Eric QUENARD
M. Olivier NOSTRY a donné pouvoir à M. Alain BISTEUR
Mme Claude VERDIERE a donné pouvoir à M. Dominique BUNEL

Était excusée :

Mme Johanna TOUZEL

Secrétaire :

Nathalie MALMBERG

Vice Secrétaire :

Elizabeth VASSEUR

**TERRAINS D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
AUTORISATION D'URBANISME**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux d'aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage,

Considérant la nécessité d'obtenir au préalable les autorisations d'urbanisme correspondantes,

Considérant le dossier élaboré à cet effet,

Vu la note explicative de synthèse jointe à la convocation, support de la présentation faite par le rapporteur en séance, valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

d'autoriser Madame la Maire à déposer les autorisations d'urbanisme relatives aux travaux d'aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport qui précède
(suivent les signatures)

Copie certifiée conforme par Madame la
Maire : qui atteste, en outre, que le compte
rendu de la séance dans laquelle a été prise la
présente délibération a été affiché à la porte de
la Mairie le : 27 janvier 2009

**Pour Madame la Maire,
L'Adjoint délégué,**



RECU A LA SOUS-PRÉFECTURE
REIMS

28 JAN. 2009

Raymond JOANNESSE